

# LA MISSION M2 DES CSO : LE MAILLAGE TERRITORIAL

Journée Territoriale de l'Obésité – 20/12/2024  
Dr Ana Estrade

**INSTRUCTION N° DGOS/R4/2023/143** du 20 septembre 2023 relative à l'organisation de filières dédiées à la prise en charge de l'obésité et au cahier des charges des centres spécialisés de l'obésité (CSO)

La structuration et l'organisation des filières Obésité en région doivent répondre à trois principes :

- La gradation des parcours de soins et leur organisation en trois niveaux de recours, en conformité avec les recommandations de la HAS ;
- Une conception et un pilotage au niveau de la région, un déploiement opérationnel et une animation au niveau des territoires sous l'égide de l'ARS ;
- L'organisation d'une offre complète, comprenant les trois composantes de la filière (médicale adulte, pédiatrique et chirurgicale) et un fonctionnement décloisonné favorisant les échanges (réunions de concertation pluridisciplinaires - RCP, transition adolescent-adulte, passage d'un parcours médical à un parcours bariatrique ou vice versa).

Il est recommandé que la filière Obésité soit formalisée par une **convention territoriale** associant l'ensemble des acteurs.



# OBJECTIFS DE LA FILIÈRE

## En matière de soins et d'accès à l'expertise :

- L'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation d'obésité.
- L'appui aux professionnels, aux structures qui sollicitent la filière
- La diffusion d'informations visant à améliorer la lisibilité de l'offre de soins auprès du grand public, des patients et des professionnels de santé et de soins

## En matière d'organisation et d'animation des complémentarités et des articulations entre les différents acteurs :

- La coordination des différents acteurs pour améliorer les parcours de soins (RCP)
- La formation, l'actualisation des connaissances pour améliorer les pratiques professionnelles
- La mise en place d'outils communs tels que des protocoles organisationnels
- La mise en place d'outils de communication et de dossiers de soins sécurisés (E-parcours).
- La promotion de l'accès à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) de proximité

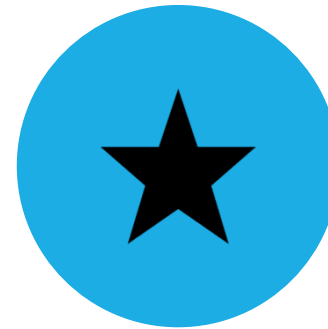
# MAILLAGE TERRITORIAL : RÔLE DU CSO



CONSTRUCTION DE LA  
FILIERE OBÉSITÉ



PARTICIPER A L'ANIMATION  
DE LA FILIERE



APPORT D'EXPERTISE 1<sup>ER</sup> ET  
2<sup>ÈME</sup> RECOURS

# MAILLAGE TERRITORIAL : ETAT DES LIEUX 2024 (ADULTE)

## Répertoire de libéraux

- Diététiciennes :  $\approx 65$
- Psychologues :  $\approx 45$
- AP : à développer
- Animation de la filière :
  - Formations à développer
  - Compagnonnage, échanges à propos de patients
  - JTO 2023,2024...



<https://obesite.univ-tlse3.fr/>

# MAILLAGE TERRITORIAL : ETAT DES LIEUX 2024 (ADULTE)

Pour le premier niveau de prise en charge, les filières Obésité s'appuient sur les dispositifs existants pour les soins primaires et les soins spécialisés de proximité comme les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), les centres de santé, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), et, en cas de parcours complexes dans le champ sanitaire, social ou médico-social, les dispositifs d'appui à la coordination (DAC)<sup>2</sup>. Elles sont articulées avec les contrats locaux de santé (CLS).



À construire

# MAILLAGE TERRITORIAL : ETAT DES LIEUX 2024 (ADULTE)

## Structures (niveau 2)

- CH périphériques :
  - Structurés pour la prise en charge du diabète
  - Prise en charge nutrition : variable, pas toujours formalisée, ressources souvent insuffisantes
- Cliniques
  - Proposent différents parcours obésité
    - Parcours médicaux
    - Parcours chirurgicaux
    - Réhabilitation à l'effort
    - Prise en charge des TCA

# MAILLAGE TERRITORIAL

**Etablissements  
en Soins Médicaux  
et de Réadaptation (SMR)**







**TO BE CONTINUED...**

> Recrutement d'une  
coordinatrice administrative :  
Mme Coline Héraudeau